

LE 5 OCTOBRE 2015
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL
MRC DE MIRABEL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Mirabel, tenue dans la salle de l'hôtel de ville, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi cinq octobre deux mille quinze à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le préfet, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
Mme Guylaine Coursol
MM David Marra-Hurtubise
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Pierre-Paul Meloche
Mme Francine Charles
M. Guy Laurin

Sont également présents :

M. Mario Boily, directeur général
Mme Suzanne Mireault, secrétaire de la MRC de Mirabel.

Est absente :

Mme Louise Lavoie, directrice générale adjointe

MRC-58-2015 Adoption de l'ordre du jour. (GA 211 101)

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Paul Meloche, appuyé par monsieur le conseiller Guy Laurin et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2015, tel que présenté.

MRC-59-2015 Approbation du procès-verbal. (GA 211 101)

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 8 septembre 2015, tel que présenté.

MRC-60-2015 Approbation d'une liste de comptes à payer. (GE 212 N1048)

Il est proposé par monsieur le conseiller David Marra-Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'autoriser la secrétaire à payer, pour et au nom de la municipalité régionale de comté de Mirabel, les comptes inscrits à la liste des comptes à payer au 2 octobre 2015 et totalisant les sommes suivantes :

- | | |
|--|--------------------|
| a) Comptes payés en vertu d'une loi,
d'un règlement ou d'une résolution | 8 459,40 \$ |
| b) Comptes nécessitant l'autorisation du Conseil..... | 0 \$ |
| TOTAL..... | <u>8 459,40 \$</u> |

Dépôt de documents. (GA 211 101 N11458)

La secrétaire ne dépose aucun document.

Requêtes et correspondances. (GA 211 101 N11458)

La secrétaire a distribué diverses lettres adressées à la MRC de Mirabel, ou l'un de ses représentants.

Parole aux conseillers et conseillères.

Chaque conseiller et conseillère, puis le préfet, informent les citoyens présents des développements ou de leurs principales préoccupations à l'égard des dossiers relevant de la compétence de la MRC de Mirabel.

Période de questions.

On procède à la période de questions de l'assistance.

MRC-61-2015 Levée de la séance.

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Coursol, appuyé par monsieur le conseiller Guy Laurin et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Jean Bouchard, préfet

Suzanne Mireault, secrétaire